



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

10 hectares de milieux naturels protégés à perpétuité à Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire, le 6 décembre 2019 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire, avec le soutien du gouvernement du Québec, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et du gouvernement du Canada, a posé un geste de plus pour faire du piémont du mont Saint-Hilaire un réseau d'aires protégées diversifié, connecté et accessible, en acquérant trois propriétés à des fins de conservation à perpétuité. Les trois propriétés totalisent 10,6 hectares, soit une superficie plus grande que 16 terrains de soccer. Un sentier y sera aménagé au cours de la prochaine année afin d'offrir aux citoyens un contact privilégié avec la nature du piémont du mont Saint-Hilaire.

Ces acquisitions représentent un investissement total de 94 230 \$ financé à parts égales par le gouvernement du Québec, la CMM et la Ville de Mont-Saint-Hilaire dans le cadre du programme de la Trame verte et bleue du Grand Montréal. Ce projet a aussi bénéficié de l'appui financier d'Environnement et Changement climatique Canada par l'entremise du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril.

D'autres acquisitions devraient être réalisées au fil des prochaines semaines, dans le but de créer une ceinture de milieux naturels protégés à perpétuité autour de la montagne et d'assurer ainsi la survie d'importants habitats et espèces en péril.

Ces actions s'inscrivent dans une vision plus large appelée « Viens faire le tour ». Avec un total de 16 hectares de milieux naturels acquis, 5 kilomètres de nouveaux sentiers aménagés et 2 500 arbres plantés, ce projet est la plus grande avancée pour les amoureux de la nature autour de la montagne à avoir été mis en place depuis des décennies. Pour plus d'informations, visitez le centrenature.qc.ca/viens-faire-le-tour/.

CITATIONS

« Le gouvernement du Québec est fier de contribuer à l'acquisition de ces milieux naturels et à leur pérennité. C'est un geste concret que nous posons pour veiller à la protection des habitats et des espèces du mont Saint-Hilaire, un site reconnu pour la richesse de sa biodiversité. Assurément, ces lieux protégés et le sentier qui y sera aménagé profiteront aux citoyens, aux nombreux visiteurs de la région ainsi qu'aux générations à venir », a fait savoir la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Chantal Rouleau.

« Cette acquisition est une excellente nouvelle pour la région; c'est un pas de plus vers notre objectif commun, soit de protéger 17 % du territoire métropolitain, qui contribuera à créer un Grand Montréal compétitif, attractif et durable pour le bien de nos citoyens et des générations futures », a souligné la mairesse de Montréal et présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal, Valérie Plante.

« Depuis 20 ans, la Ville de Mont-Saint-Hilaire et le Centre de la Nature travaillent de concert pour acquérir des terrains à des fins de conservation à perpétuité. Ce faisant, nous veillons à la protection du piémont du mont Saint-Hilaire et nous visons à le rendre accessible aux citoyens dans le respect des milieux naturels qui le composent. Ce projet nous rappelle que nous pouvons et devons faire une différence dans la protection des milieux naturels qui font la fierté des Hilairemontois. », a mentionné Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire. « Cette mission est rendue possible grâce à la contribution financière de partenaires gouvernementaux et régionaux qui ont à cœur le développement durable de notre coin de paradis rempli de richesses naturelles inestimables », a conclu le maire.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de près de 19 000 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

À propos du Centre de la Nature

Le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire est un organisme de bienfaisance à vocation de conservation créé en 1972 et représentant désigné (UNESCO) pour le territoire de la Réserve de Biosphère. Il a pour mission de protéger, restaurer et encourager la découverte des milieux naturels de la Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire et d'œuvrer à créer des collectivités dynamiques, viables et plus naturelles. Nous aspirons à ce que la Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire soit un territoire constitué d'un important réseau d'aires protégées diversifié, connecté et accessible où les collectivités s'investissent pour créer un milieu de vie inspirant, viable et riche de nature. Pour en savoir plus, visitez le www.centrenature.qc.ca.

À propos de la Trame verte et bleue du Grand Montréal

Axée sur la protection de l'environnement, la Trame verte et bleue a pour objectif de permettre aux citoyens et aux visiteurs du Grand Montréal d'accéder et de profiter des milieux naturels protégés. Elle favorise le transport actif et intègre les principales composantes naturelles et patrimoniales de la région, contribuant ainsi à son attractivité. Grâce aux efforts et au programme de financement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la Trame compte quelque 150 sites qui continueront de se multiplier au cours des prochaines années, créant ainsi un vaste réseau d'espaces verts et bleus à l'échelle du Grand Montréal. Pour plus de détails, consultez le site de la CMM au www.cmm.qc.ca.

- 30 -

Pour plus d'information :

Ville de Mont-Saint-Hilaire
Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca

Sarah Bigras
Attachée de presse et responsable des communications
Cabinet de la ministre déléguée aux Transports
et ministre responsable de la Métropole
et de la région de Montréal
Tél. : 418 446-5911

Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire
Ludvine Millien
Responsable de la conservation
450 467-1755, poste 5

Communauté métropolitaine de Montréal
Julie Brunet
514 350-3445